

Séance extraordinaire du 5 décembre 2023

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance extraordinaire ce cinquième jour du mois de décembre deux mille vingt-trois à seize heures trente-six, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du conseil Serge Bonin, Serge Côté, Jeannot Demers, Isabelle Demers, Steve Dorval, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Alexandre Fallu, Ann Jeffrey, Réjean Lamontagne, Amélie Landry, Karine Lavertu, Fleur Paradis, Michel Patry et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Stéphane Lafaut, directeur général, et Edith Bellemare, assistante-greffière.

CV-2023-07-22

Adoption du *Programme quinquennal des immobilisations pour les années financières 2024 à 2028*

[Document d'aide à la décision DG-2023-009-R-1](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2023-10-76 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté

D'adopter le *Programme quinquennal des immobilisations pour les années financières 2024, 2025, 2026, 2027 et 2028*.

À la demande du membre du conseil de la Ville Serge Bonin, le maire appelle le vote sur cette proposition.

Les membres du conseil de la Ville Serge Côté, Jeannot Demers, Isabelle Demers, Steve Dorval, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Ann Jeffrey, Réjean Lamontagne, Amélie Landry, Karine Lavertu, Fleur Paradis, Michel Patry et Michel Turner et le maire votent en faveur de la proposition.

Les membres du conseil de la Ville Serge Bonin et Alexandre Fallu votent contre la proposition.

Le maire déclare la proposition adoptée à la majorité.

Adoptée à la majorité

CV-2023-07-23

Présentation du programme quinquennal des immobilisations pour les années 2024 à 2028

Le maire présente les faits saillants du programme quinquennal des

immobilisations pour les années financières 2024 à 2028. Le membre du conseil de la Ville et présidente du comité des finances Isabelle Demers, présente en détails ce programme. Le maire souligne l'excellent travail des membres du comité des finances, de la direction générale, de la direction du génie et de la direction des finances, de même que des membres du personnel concerné de la Ville.

CV-2023-07-24

Période de questions

Une personne assiste à la séance. Une personne pose des questions et émet des commentaires.

Aucune question transmise par le biais du formulaire de questions en ligne sur le site Internet de la Ville n'a été reçue.

CV-2023-07-25

Période d'intervention des membres du conseil

Quelques membres du conseil de la Ville prennent la parole.

CV-2023-07-26

Levée de la séance

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau

À 17 heures 35, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Edith Bellemare, assistante-greffière
